



plus forts ensemble

FINISTÈRE

## Compte rendu Comité départemental de l'action social du Finistère du 27 avril 2015

Présence de Monsieur Éric SALAUN de la Mission Départementale des risques et audits (MDRA) en tant qu'observateur.

Déclaration liminaire de la CGT-FO

### I – MISE EN PLACE DES NOUVEAUX MEMBRES DU CDAS FINISTÈRE

Mme BOUVET Gwenaëlle, Présidente du CDAS

M LECARDONNEL Daniel, délégué départemental

CGT : Mme BREZELLEC Enora, titulaire, Mme LEMOINE Mariannick, suppléante

SOLIDAIRE : M BEUF Jérôme, Mme LE ROUX Véronique, M GOYER Bernard, Titulaires et Mme BAEHREL Noémie, M MARTIN Thierry, M DOUET Stéphane, suppléants

FO : Mme GALLY Michelle, Mme PROVOST-LEROUX Martine, Titulaires et Mme PERELLE Nelly, Mme PODEUR Muriel, suppléantes

CFDT : Mme FRANCOIS Karine, Titulaire, LE ROUX Estelle, suppléante

### II – MISE EN PLACE D UN GROUPE DE TRAVAIL OPERATIONNEL

MME BOUVET, présidente, propose la mise en place d'un groupe de travail opérationnel avec le délégué pour expertiser au préalable certains sujets complexes afin de pouvoir dérouler des réunions plénières pleinement efficaces sur des éléments déjà particulièrement préparés.

La composition du groupe est la suivante

- 1 représentant de Solidaires Finances
- 1 représentant de FO :
- 1 représentant de CGT :
- 1 représentant de CFDT :

### III – APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CDAS du 24 novembre 2014

#### IV – A - CR du CNAS du 15 décembre 2014

**2 mesures principales** : gel des plafonds d'harmonisation tarifaire et revalorisation de la valeur faciale du titre restaurant

Nouvelles modalités de calcul selon les nouveaux effectifs pour la répartition des crédits destinés aux actions locales

**3 mesures concernant le logement** : augmentation du montant maximum du prêt immobilier complémentaire, ajustement du montant de l'aide à la propriété en fonction du taux d'intérêt et la simplification des règles d'attribution du prêt pour l'équipement logement.

Le montant des aides et prêts est revalorisé (de 2000 à 3000 €)

#### B - BUDGET ACTION SOCIAL 2015.

Le projet de budget pour 2015 a été construit à partir de différentes mesures en faveur des prestations d'action sociale :

- augmentation de 1,5 M€ de la subvention allouée à l'Agraf ;
- gel des plafonds de l'harmonisation tarifaire ;
- revalorisation de la valeur faciale du titre restaurant de 1€, à compter du 1er mars 2015 ;
- revalorisation de l'aide versée aux petites structures de restauration ;
- lancement d'opérations d'aménagement ou de rénovation dans des restaurants de province, parallèlement aux opérations conduites sur Paris-Ile-de-France ;
- revalorisation à 3000 euros du montant d'aide pécuniaire et de prêt social pour les personnels

en difficultés (service social) ;

- augmentation du montant des subventions de fonctionnement aux associations socioculturelles afin de limiter l'impact de l'application de la réserve

## **Les moyens en personnel emplois alloués à la sous-direction et fonctionnaires mis à disposition Alpaf, Agraf et Epaf**

780 ETPT prévisionnels pour 2015 (810 en 2013 et 795 en 2014)

**Le budget :** Globalement, l'enveloppe reste stable

### **importance des postes par nature :**

Restauration (45%), tourisme social, logement, protection sociale complémentaire, associations socioculturelles, crédits d'actions locales, petites enfance, secours, administration du réseau.

## **V – ORIENTATION DE L ACTION LOCALE 2015 AUX DELEGATIONS:**

### **LES ELEMENTS DE CONTEXTE**

- Maintien des moyens financiers de l'action sociale (identique à 2014)
- Requalibrage de la répartition des enveloppes locales : le calcul des dotations sera désormais actualisé à partir de l'effectif réel des trois populations de bénéficiaire (actifs, enfants, retraités), *concernant le Finistère, le budget se voit diminuer de 4,8 % (de 55800€ en 2014 à 53065€ en 2015)*
- Les efforts de réduction des emplois seront poursuivis, *(pour rappel le Finistère a eu un poste d'assistante sociale et un poste d'assistante de délégation non renouvelés)*
- Le travail d'accompagnement des évolutions doit aussi être poursuivi : élaboration d'un corps de doctrine relatif aux missions et à la doctrine d'emploi des délégués et des correspondants Chorus, réécriture de l'arrêté du 15 janvier 2002 relatif à l'action social et l'élaboration d'un guide pour le recrutement des délégués. Réécriture des circulaires relatives à l'organisation et aux missions (pour tenir compte de l'inscription du service social dans la prévention des risques psychosociaux). Dématérialisation des demandes d'aides et de prêts ALPAF et dématérialisation des titres restaurants. *Le ticket restaurant dématérialisé, dans le Finistère, sera mis en place au plus tôt fin 2015, début 2016 (l'appel d'offre est en cours).*

### **CONSOLIDER LES ACTIONS ENTREPRISES**

- amélioration de la qualité de vie au travail, le soutien aux agents, actifs ou retraités, les plus fragiles.
- 2 mesures phares pour la restauration : revalorisation de 20 % de la valeur faciale du titre restaurant (de 5 à 6€), le gel des plafonds de l'harmonisation tarifaire (le prix des repas facturés aux agents sont maintenus au même niveau que 2014 ). Le travail conduit avec la DGFIP sur les modalités de gestion des restaurants financiers se poursuivra en 2015 (finalisation d'une circulaire de la DGFIP à destination des DDFIP et associations gestionnaires et recherche d'une meilleure gestion de la restauration collective)
- Action en faveur du logement : réservation de logement (notamment en Île de France), les aides et prêts (effort particulier sur la primo accession et les travaux visant à réduire les factures énergétique). *Nous sommes peu concernés par le manque de logement dans le Finistère.*
- Aide à la parentalité : place en crèche (*nous ne sommes pas concerné dans le Finistère*) Création d'une nouvelle prestation de prêt pour le logement étudiant (généralisé en 2014), création d'une nouvelle prestation de type CESU (enfants de 6 à 12 ans) en relais de la prestation interministérielle qui ne concerne que la tranche 0-6 ans (pour l'instant cette prestation ne concerne que trois départements (Île de France, Rhône Alpes et Nord Pas de Calais) et sera étendue en national, au plus tard, le 1<sup>er</sup> janvier 2016),
- Le dispositif d'accompagnement des agents les plus fragiles doit encore être amélioré : 2 axes d'action (amélioration des outils de suivi des agents par le service social, adaptation du dispositif d'aide aux agents en situation de difficulté financière)

### **LE DIALOGUE SOCIAL**

- Le travail d'élargissement du champ du dialogue social doit se poursuivre : l'avis des CDAS sera recueilli sur le programme d'équipement des coins repas (financement par le

budget local), ainsi que sur les décisions de réservation supplémentaire, de renouvellement de marché ou d'abandon de places en crèche), les actions pilotées par la DRH du secrétariat général (actions de sensibilisation sur divers thèmes comme le handicap, la lutte contre le SIDA...) et déployées localement par les délégués départementaux et le service social doivent être présentées au CDAS. *La délégation, après enquête des équipements manquant, a comblé les 23 coins repas du Finistère en 2014.*

– Les actions locales doivent s'inscrire pleinement dans les priorités nationales :  
L'ensemble des axes prioritaires de la politique ministérielle ont vocation à être déclinées dans les actions locales financées par les enveloppes locales, au delà des seules actions de convivialité traditionnelles. Rappel est fait : l'organisation de voyages à l'étranger entièrement financé par les participants relève de la compétence de l'association ATSCAF et non des délégations. Ainsi que les modalités d'organisation des arbres de Noël devront privilégier la formule des chèques cadeaux au lieu des jouets (*le CDAS du Finistère souhaite renouveler le choix du jouet ou des chèques cadeaux pour cette année, le sujet sera rediscuté pour l'année 2016*)

– Formation des membres des CDAS, *formation reconduite cette année pour les nouveaux membres*

## **VI – CREDITS ACTIONS LOCALES 2015**

Le mode de calcul est réactualisé en fonction des nouveaux effectifs (la tendance générale est la baisse des actifs et enfants et à l'augmentation du nombre de retraités). Les modalités de calculs ont introduit une pondération sur les trois populations, étant donné que les cadeaux et les spectacles des arbres de Noël constituent, en moyenne, 60 % des budgets locaux.

## **VII – VOTE DU BUDGET ACTIONS LOCALES 2015 DU FINISTERE**

Actions pour un budget de 53065€.

Vote à l'unanimité de tous les syndicats.

## **VIII – ACTION SANTE PUBLIQUE AVEC MGEFI**

A ce jour le thème n'est pas encore retenue, néanmoins le choix devrait se faire entre :

\_ L'audition et la vision.

\_ Incidence sur notre santé de la consommation de certains aliments.

La discussion est en cours avec la mutualité Française.

Les membres du CDAS CGT-FO souhaitent qu'une action sur le handicap soit faite, ce sera discuté en groupe de travail.

## **IX – ACTIVITE DE LA DELEGATION**

Janvier convention avec le CSF

**Vacances enfants** : 31 enfants en hiver (2015) et 42 enfants au printemps (2015)

**Prêts** : logement personnes handicapées (1), amélioration de l'habitat (15 : 4 pour retraités et 11 pour actifs), aide à la propriété (3), équipement logement (3)

220 inscriptions pour la **sortie annuelle des retraités**

125 participants à la **sortie sur la Recouvrance**

## **X – QUESTION DIVERSES**

La CGT interroge la délégation concernant un projet à l'étude en national (un projet de circulaire ministériel fonction publique à été mis en place) concernant un éventuel assujettissement des aides et prêts aux cotisations URSSAF (considéré comme avantage en nature). De même pour les tickets restaurants dépassant les 5,36€. La délégation n'en a pas eu écho.

Des problèmes et inquiétudes concernant la restauration de Quimperlé ont été évoqués (suite au mail d'une collègue), la présidente, Madame BOUVET, va organiser une réunion à la rentrée de septembre avec les agents rationnaires (ou volontaires), du prestataire et de la délégation.

Enora BREZELLEC ,Mariannick LEMOINE, Anne TANGUY